



FICHE D'ACCOMPAGNEMENT

Dossier de Subvention FAFA

Définition

Ce dossier permet aux éducateurs et entraîneurs de football inscrits en formation professionnelle (BMF, BEF et VAE) une aide au financement des frais pédagogiques et/ou des frais annexes de leur formation. Il est un dispositif complémentaire aux dispositifs légaux existants.

Cette notice vient en complément de la notice FFF afin de vous aider à mieux compléter le dossier.

N'hésitez pas à contacter notre service administratif pour tous renseignements complémentaires.

Bon à savoir

Ce qu'il faut savoir avant de compléter ce dossier :

- Il est à destination des licenciés des clubs amateurs (il y aura éventuellement des exceptions cette saison)
- Un seul dossier par stagiaire ne peut-être présenté (détails en suivant)
- L'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur (détails en suivant)
- Le dossier est à compléter en MAJUSCULE

Il est à compléter et à nous retourner AVANT LE 31/10/2021
par mail à ir2f@lfna.fff.fr

ou par voie postale à IR2F, LFNA, 102 rue d'Angouleme, 16400 PUYMOYEN.

Pour bien commencer, il faut se poser la question : Qui est le porteur du projet ?

- **Le stagiaire :** le stagiaire prend en charge les frais pédagogiques et les frais annexes de sa formation
OU
- **Le club :** le club prend en charge les frais pédagogiques et les frais annexes de la formation de son éducateur
OU
- **Le stagiaire :** le club prend en charge les frais pédagogiques et le stagiaire prend en charge les frais annexes de sa formation ; dans ce cas, le club n'aura pas d'aide sur les frais pédagogiques.

Le dossier

Page « Porteur du projet »

- Cochez « Club » et compléter la partie club, ou cochez « Stagiaire » (suivant la réponse à la question ci-dessus).
- Complétez l'état civil du stagiaire et le profil du stagiaire

Page « Situation socio-professionnelle du stagiaire »

- Cochez la situation actuelle du stagiaire (au moment de la formation) et complétez les informations demandées (nombre d'heures, date,...).
- Projet de formation: cochez BMF ou BEF. Les dates de formation sont inscrites dans le contrat ou la convention de formation. Organisme de formation : IR2F Nouvelle-Aquitaine. Lieu de formation : LE HAILLAN et/ou PUYMOYEN, nombre de jours total sur chaque site.

Page « Coût de la formation »

- Frais pédagogiques : Montant du devis à reporter.
- Frais d'hébergement/restauration : Devis en demi-pension ou pension complète à demander à centres@lfna.fff.fr
- Déplacements : à compléter LE HAILLAN et/ou PUYMOYEN

Page « Plan de financement projeté »

Pour certains profils de stagiaire, l'aide est accordée sous réserve que le demandeur ait sollicité en parallèle le financement d'une partie du coût de la formation auprès d'un organisme extérieur :

- Pôle Emploi pour les demandeurs d'emplois ;
- OPCO (AFDAS) pour les salariés des clubs ;
- CPF pour les salariés.

Ainsi, si le stagiaire effectuant une formation se trouve dans l'une de ces situations, il est invité à effectuer les démarches avant de solliciter la FAFA Formation. « Les dossiers ne respectant pas cette procédure ne seront pas étudiés par la Commission Fédérale de Formation. »

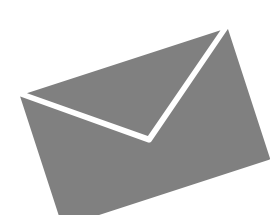
Vous pouvez retrouver les explications sur le site <https://maformation.fff.fr/6-autres-financements.html> .

Page « Accord de subrogation » : Le porteur de projet nomme, date et signe cette page.

Page « Avis organisme de formation » : Seul l'IR2F complète ce document.

Page « Pièces justificatives » : Vérifier que le dossier est complet. Le porteur de projet date et signe cette page.

A noter que tous les dossiers seront vérifiés un par un par notre service.



ir2f@lfna.fff.fr

Fiche dossier FAFA Formation

Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine | Février 2022